



Foire aux questions

I - Demande de licence

1. Dois-je fournir un certificat médical ?

Oui obligatoirement pour tous les licenciés joueurs, entraîneurs, coachs et arbitres (Le document est accessible sur notre site internet). Le certificat médical devra avoir été établi après le 28 mai 2020.

2. Dois-je fournir une photo ?

En cas de renouvellement de licence, d'une mutation ou d'une licence T

- Pas besoin de fournir une photo, celle de la saison passée est conservée.
- Si vous souhaitez la modifier, il suffit d'en fournir une nouvelle via E-licence (Format : 103 x 133, jpg ou png)

En cas de création de licence

- Vous devrez obligatoirement en fournir une via E-licence (Format : 103 x 133, jpg ou png)

3. Je n'ai pas de scanner, puis-je fournir mes justificatifs sur E-licence avec une photo prise de mon smartphone ?

Oui, à condition que les documents soient bien lisibles. Les formats pdf, jpg et png sont acceptés sur E-licence.

4. Dois-je compléter le formulaire de demande de licence papier ?

Non, la demande de licence se fait directement via E-licence (Tuto disponible sur notre site).

Seuls quelques cas particuliers devront faire une demande papier. Les licenciés concernés sont contactés par le secrétariat du club.

II - Règlement de la licence et attestation de paiement

5. Je souhaite une attestation de paiement, comment puis-je faire ?

Lors du remplissage du formulaire Google Form, si vous avez coché "je souhaite recevoir une attestation de paiement", elle vous sera adressée par mail après la prise en compte de votre règlement.

6. Puis-je régler ma licence avec des chèques vacances, chèques sport, etc .. ?

Non, seuls les paiements par virement bancaire, chèque ou espèces seront acceptés. En effet, les chèques vacances et chèques sports nécessitent une affiliation spécifique que Bouguenais Basket ne possède pas.

7. Comment connaître le montant à régler pour ma licence ?

Après avoir compléter ma demande d'inscription et effectuer ma demande sur E-licence, je recevrais une facture pour chaque licencié.

Cette facture tiendra compte des réductions applicables (cf. détail des tarifs sur notre site internet), des assurances complémentaires souscrites et des éventuels frais de mutation.